

Chenilles processionnaires du chêne et du pin

ATTENTION DANGER !



**Vous avez des chenilles
processionnaires dans VOTRE jardin :**
C'est de VOTRE RESPONSABILITÉ !
IL FAUT AGIR VITE !

- **Supprimer les nids de soie** à l'aide d'échenilloirs ou autre engin de coupe, par temps froid ou pluvieux et détruire les cocons en les brûlant sur place. Bien se munir de gants et de lunettes pour se protéger, et surtout ne pas jeter le cocon avant de l'avoir détruit !

- **Piégez les mâles** de juin à octobre, à l'aide de pièges à phéromones

- **Disposer des éco-pièges** qui récupèrent les chenilles en procession lors de leur descente des arbres

- **Pulvériser sur les nids** un agent naturel et inoffensif pour l'homme, le « bascillus thuringensis ». On trouve ces produits dans les magasins de jardinerie.



Ces chenilles provoquent de graves réactions allergiques :

- **Réactions** au niveau des yeux
- **Rougeurs** et démangeaisons sur la peau
- **Difficultés** respiratoires

**Ne pas s'approcher
et surtout ne pas les toucher !**

La chenille processionnaire vit dans des nids accrochés aux arbres et se déplace en groupe.

Besoin d'aide ou de conseils ?

Votre contact à la Mairie de Châtel-Guyon :

M. Bruno GIGNAC au 04 73 86 01 88 ou
chatel-guyon.espacesverts@orange.fr

NB : la Ville n'effectuera pas de travaux chez les particuliers

